DESINFECTION.

Nos abonnés hors de la ville peuvent recevoir en toute confiance PABEILLE dont chaque numéro, tous les matins, est désinfecté à la Poste par les médecins des Hôpitaux de marine des Etats-Unis.

Un Explorateur Anglais.

Un explorateur anglais, M. Henry Savage Landor, vient d'atteindre la frontière septentrionale des Indes, après avoir fait au Thibet, où il voyageait, de terribles expériences. Voici, du moins, comment l'agence Reuter résume les nouvelles que l'on vient de recevoir de lui à Bombay:

"Sur les 30 hommes partis avec Landor, 28 l'abandonnèrent peu de jours après qu'il eut pénétré sur le territoire thibétain. Il fit ensuite 56 étapes accompagné seulement d'un porteur et d'un coolie malade, et il perdit ses provisions. Les Thibétains s'emparèrent de sa personne et de celles de ses compagnons. Ils mirent aux fers les trois malheureux et les ayant sommairement condamnés à mort, ils les traînèrent sur la place des exécutions à Lhassa (!); on préluda à la cérémonie finale par des applications de fer rouge, puis un homme saisit M. Landor par les cheveux, pendant qu'un autre lui passait et repassait sur le dos une longue épée, en attendant de lui donner le coup de mort. Au dernier moment, un ordre du grand lama retint le bras du bourreau. La peine des prisonniers était commuée. M. Landor endura le supplice de la cangue pendant huit jours; ses compagnons restèrent enchaînés le double de ce temps. Enfin tous les trois furent relâchés et M. Landor vient de rentrer aux Indes, avec vingt-deux blessures."

C'est probablement en essayant de pénétrer dans Lhassa que M. Landor a suscité la colère des Thibétains, qui défendent avec persistance, contre les étrangers, l'accès de la capitale sacrée du lamaïsme. Le capitaine Bower ne put s'en approcher; M Prjevalsky en fut repoussé trois fois; M. Rockhi l, deux fois; M. Bonvalot ne réussit pas mieux, après sept semaines de négociations, une missionnaire anglaise, miss Annie Taylor, n'atteignit qu'à trois jours de marche de la cité.

Ce sont M. et Mme Littedale qui parvinrent le plus près de Lhassa; en 1894, ils campèrent à une soixantaine de kilomètres de ses murailles et ils dressèrent la carte de ses environs. Avant eux, trois Européens seulement visitèrent la résidence du grand lama, depuis l'expulsion des capucins en 1760: Manning y pénétra en 1811 sous les habits d'un médecin indigène, les missionnaires français Hue et Gabet y séjournèrent plus d'un mois en 1884.

LA TERRE DE BAFFIN.

Les journaux anglais annoncent que le drapeau britannique vient d'être arboré sur la terre de Baffin, île immense, qui s'étend du 67e au 78e degré de latitude nord et qui fut découverte au commencement du dix-septième siècle par Baffin, pilote anglais de l'expédition Hudson.

C'est un territoire inhabité, sans valeur, situé à l'ouest du Grœnland et où il ne pousse que des lichens et des mousses qui, en quelques semaines, lorsque la cessation du froid laisse la végétation suivre son cours, acquièrent une épaisseur d'un mètre et forment un tapis sur la terre.

Il est hors de doute que quand les Anglais auront un établissement confortable sur le détroit de Lancastre, ils pourront dans de bonnes conditions entreprendre l'exploration du pôle nord et sans doute se rendre propriétaires de la source d'aimantation ou tout au moins d'attraction de l'aiguille aimantée qui doit s'y trouver.

Il paraît que le gouvernement de la Reine a hâté sa résolution, en vue des préparatifs qui se faisaient à Washington pour réaliser cette annexion boréale.

UN CLUB DE BEAUTÉ.

Il vient de se fonder, à Chicago, un club original — sorte de franc-maçonnerie féminine, — dont l'unique but est la conquête de la beauté pour toutes ses adhérentes. Le prospectus de la Société, fort alléchant, déclare qu'il suffit de se conformer aux statuts du club pour diminuer à coup sûr et, souvent même, effacer presque entièrement cette infortune de la laideur physique que la nature inflige à un si grand nombre de ses enfants, comme pour mieux faire ressortir la beauté mythologique dont elle gratifie quelques autres. Cette "entreprise de coquetterie" n'est, du reste, qu'une nouvelle variation à l'éternelle thèse du féminisme.

Vous vous vantez beaucoup messieurs, dit la petite brochure, réclame, d'avoir rehaussé la femme depuis le christianisme, de l'avoir réhabilitée, émancipée; mais, si vous allez au fond des choses reconnaîtrez qu'elle est restée, à peu de chose près, ce qu'elle était à l'époque du paganisme; la forme est sans doute plus apprêtée, plus policée, mais le fonds de justice et de garantie sociales ne vaut guère mieux. Ainsi le Moyen-Age, la Chevalerie, la Renaissance, les cours, les châteaux, tous les galantins et les damoiseaux du temps passé ont beau s'écrier: "Ma dame, ma vie, mon âme, ma pensée, ma princesse, ma souveraine, ma mie", etc., tous ces termes d'exaltation et d'idolâtrie ne s'adressent jamais, en définitive, qu'à une seule espèce de femme, la belle. Lorsque la femme est laide, on la ravale autant que possible. On l'enfouit dans les bas-fonds de l'existence, on lui donne le coup de grâce de la déplaisance, en l'employant à tous les ouvrages grossiers et prosaïques, qui ne sont guère faits, sans doute, pour répandre du charme sur les visages disgraciés. Lorsque la femme est belle, les hommes n'hésitent pas a mettre l'univers à ses pieds; lorsqu'elle est laide, ils ne lui doivent rien, pas même un morceau de pain. Tous nos efforts doivent donc tendre vers la conquête de la beauté qui, seule, peut nous donner le sceptre que nous réclamons.

Créer la beauté est sûrement impossible, mais mettre en valeur ce qui existe de bien, amoindrir les défauts apparents, voilà la tâche de l'hygiène plastique entreprise par la nouvelle société. Elle a dressé a cet effet un grand tableau de prescriptions que les adhérentes jurent sur la Bible d'observer scrupuleusement et dont le principe fondamental est celui-ci: la beauté est le reflet d'une parfaite santé et d'un équilibre complet. Nous ne saurions évidemment analyser ce curieux code féminin qui contient une centaine de pages: nous nous bornerons simplement à quelques citations. Par exemple:

"Les adhérentes devront s'engager à ne plus lire de romans qui irrite les imaginations maladives, les exaltent et développent une nervosité excessive, tout à fait préjudiciable à la beauté, en provoquant le plus souvent l'amaigrissement.

Eh! savez-vous que cette thèse féministe vaut bien celles qui sont défendues avec tant d'intransigeances sur le continent par les apôtres quelque peu ridicules "des revendications du sexe faible"? Qui donc songerait à nier l'empire de la beauté? Changé le nez de Cléopâtre, a-t-on coutume de dire, et la face du monde se trouve modifiée! A ce seul point de vue, la tentative du club de Chicago serait intéressante. Nous allons voir par quel procédés il pense arriver à ses fins.

"La sobriété est la première condition pour conserver un teint clair et séduisant; les dames devront se contenter d'un litre et demi de boisson pour les vingt-quatre heures, soit deux verres par repas. Les grands dîners, à mets épicés, sont aussi très nuisibles et précipitent l'apparition des rides et autres signes de vieillesse. Les adhérentes ne devront pas assister à plus de deux banquets par mois. Quant aux soupers, ils sont formellement interdits; car pour avoir le teint frais et clair, il faut que la digestion soit faite avant de se coucher.

"Les adhérentes ne porteront pas de voilette; car, ainsi protégée, la peau du visage devient trop sensible et perd de sa vigueur, de son alacrité.

"Pour éviter la fatigue des yeux, elles s'engageront à ne jamais lire au lit, encore moins en chemin de fer, etc."

La liste des prescriptions est longue, surtout lorsqu'on a juré sur la Bible de les observer religieusement, c'est le cas de le dire. Le désir, chez la femme, d'être et de rester belle est si grand, que le nombre des adhérentes a déjà passé cinq cents.

Document Judiciaire

Acte d'accusation "in extenso" de l'affaire Arton.

LES TROIS CARNETS.

La société du Canal de Panama —Les débuts—Echec d'une émission—Vote à enlever —Arton offre ses services—Le corrupteur, sa vie et ses œuvres Mme Renes entre en scène—Les listes compromettantes— Charges de culpabilité.

(Suite)

Les petits cahiers.

Avant d'examiner comment et dans quelle mesure il l'a employée pour corrompre des membres du Parlement, ce qui est le seul point important dans l'affaire actuelle, il ne sera pas inutile de rappeler qu'Arton, arrêté à Londres, 16 novembre 1895, et extradé, à la suite de détournements considérables commis au préjudice de la Société de la Dynamite, avait d'abord refusé toute explication sur les faits de corruption. Lorsqu'il a demandé à être jugé de ce chef et quand il s'est décidé à parler, en mars 1897, il a prétendu qu'on trouverait la preuve initiale de ses accusations dans ses carnets de l'année 1888, où il avait pris l'habitude de consigner les renseignements relatifs aux négociations dont il avait été chargé. Deux carnets sont joints à la procédure, l'un est un simple calepin qui avait été oublié à Paris par l'accusé quand il est parti, le 21 juin 1892, menacé de poursuites par la Société de la Dynamite; il a été saisi par la justice dès le sur lendemain de cette fuite. Le second est un agenda pour l'année 1888, auquel manquent plusieurs feuillets. Arton l'avait emporté en Angleterre et déposé chez un sieur Salberg, banquier à Londres. Après son arrestation, ses enfants le confièrent à un ami, qui, le 18 mars 1897, sur la demande de l'accusé, le remit au juge d'instruction.

L'information s'est longuement préoccupée de savoir si ces carnets étaient sincères. Sans vouloir entrer dans leur étude détaillée, il est permis de penser que ces carnets ont été tenus réellement par Arton pendant l'année 1888. On y trouve, en effet, des renseignements, des dépenses personnelles, des adresses et d'autres mentions plutôt compromettantes et gênantes pour lui. Mais les listes de parlementaires et de journalistes qui figurent avec indications de noms et de sommes n'offrent pas une certitude absolue, surtout sur l'agenda de Londres, où elles sont portées en forme de récapitulation et sans date. Arton lui-même a, d'ailleurs, déclaré que, sauf en ce qui concerne la liste de l'agenda de Londres, ces mentions ne constituaient, en général, que de simples prévisions, totales ou individuelles, et n'impliquaient pas des versements effectués.

Un autre document, dit "liste Deschamps", a été également joint à la procédure. Une semaine avant sa fuite précipitée, Arton avait remis au sieur Deschamps, coulissier, une liasse de papiers, et notamment des factures, sans grand importance. Il n'avait pas remarqué que, parmi ces papiers, se trouvait le brouillon, écrit de sa main, d'une liste comprenant une trentaine de parlementaires, journalistes et fournisseurs, comme il avait l'habtude d'en dresser fréquemment, au moment de ses négociations afférentes à l'émission de Panama. Cette liste, saisie le 16 décembre 1892 chez le sieur Deschamps, ne mentionnait également que des prévisions.

Ces trois documents, qui ne constituent d'ailleurs que des indications écrites d'Arton, auxquelles on ne doit pas ajouter plus de foi qu'à ses déclarations orales, fournissent des indices qui ne devaient être acceptées qu'après un contrôle sérieux. Lorsqu'ils n'ont pas été suffisamment confirmés par d'autres éléments de preuve, la justice n'a pas pu en tenir compte. Elle n'a donc retenu que les faits établis par les charges qui vont être exposées, en examinant séparément le rôle de chacun des parlementaires renvoyés devant la cour d'assises par l'arrêt de la chambre des mises en accusation.

M. NAQUET.

Confidences et lettres—Ce concours fut-il désintéressé!

L'exposé général qui précède a déjà indiqué dans quelles circonstances Arton avait fait la connaissance de Naquet, alors sénateur de Vaucluse, et les relations très suivies qui s'établirent entre eux depuis 1884. L'information a démontré que cette intimité était devenue des plus étroites: ainsi, en septembre 1887, Naquet et sa belle-sœur emmenaient Mme Renes faire, avec eux, un voyage d'agrément en Suisse et en Italie; elle a établi, de plus, que le sénateur de Vaucluse confiait à Arton tous ses projets, ses espérances politiques, le consultait sur toutes ses affaires financières et utilisait ses connaissances pour les opérations de Bourse, très nombreuses, dans lesquelles il était lancé, notamment pour ses spéculations sur les actions de la Société centrale de Dynamite, du Transvaal et de la Compagnie d'armement.

On comprend, dès lors, qu'Arton, lorsqu'il fut l'objet des sollicitations du baron de Reinach, ait eu tout d'abord l'idée de s'adresser à Naquet et de lui demander l'appui de son influence. Celui-ci l'accorda avec empressement; diverses lettres, jointes au dossier, en font foi. Le 3 octobre 1887, il écrit à Arton: "... Quant au "travail parlementaire," vous avez "maintenant, à Paris, Saint-Martin. Servez-vous-en."

Le 5 octobre, il lui écrit encore: "Avez-vous vu Saint-Martin? L'utilisez-vous?" Dans une autre lettre, qui ne porte pas de date, mais qu'Arton déclare avoir reçue quelques jours avant le vote de la loi par le Sénat, Naquet s'exprime ainsi: "... Il y avait évidemment "une fureur violente de nos adver"saires, mais ça ne veut rien dire "... Nous aurions été battus à pla"tes coutures, et la commission a "bien fait de céder; mais, encore "une fois, cela ne préjuge absolu"ment rien, et je crois toujours au "succès final."

Ce concours indéniable de Naquet a-t-il été désintéressé? Arton prétend que non et déclare qu'il lui a semblé "tout naturel d'intéresser M. Naquet à la réussite de "l'affaire en lui promettant une "participation de 100,000 francs "dans les bénéfices". En agissant ainsi, Arton soutient d'ailleurs qu'il n'a pas corrompu Naquet, qui lui accordait son concours "et par amitié et parce qu'il pensait servir une cause juste". Ce système sert trop visiblement les intérêts d'Arton lui-même pour qu'il soit besoin de le discuter longuement: s'il n'y a pas eu de corrompus, il n'aura pas pu être un corrupteur. Mais de quelque nom qu'il qualifie les remises de somme qu'il a effectuées, que ce soient «de participation dans les bénéfices» ou «des attributions de parts syndicataires», il n'en reste pas moins acquis par l'information qu'elles ont eu toujours pour objet de rémunérer les services que les parlementaires, en cette qualité, lui rendaient au sein du Parlement, achetant le vote des uns, les confidences, les conseils et l'influence des autres, cherchant à affermir et consolider les sympathies ou à neutraliser les hostilités qu'il rencontrait. Tous ces agissements ont donc été retenus avec raison comme constituant à la charge d'Arton et de ses complices le crime de corruption qui leur est reproché.

Cent cinquante mille.

En ce qui concerne Naquet, Arton prétend comme il vient d'être dit, lui avoir promis une somme de 100,000 francs et déclare la lui avoir versée intégralement le 17 ou le 18 juillet 1888: il avait, en effet, touché de la Compagine de Panama un chèque de 1,130,000 fr., sur lequel il avait conservé une somme suffisante pour faire face à ses engagements. Or, le lendemain, 19 juillet, Naquet versait à la Banque Rothschild, sous son nom et sous celui de sa parente Mlle Rosty, une somme de cinquante mille francs. Dès le début de l'information, Arton avait également fait connaître qu'indépendamment de cette remise de 100,000 francs, Naquet avait reçu en mars 1888 une autre somme de 50,000 francs qui lui avait été payée directement par la Compagnie de Panama. Le carnet de Paris mentionne, en effet, au folio 2: «Naquet 50»; puis, au folio 8, en face des initiales A. N., le chiffre 100; au folio 7, on retrouve encore, au-dessous d'un total de prévisions globales, la mention: «Con A. N. 100.» Enfin, dans la liste récapitulative de l'agenda de Londres, Naquet figure pour 150,000 francs. Ces diverses mentions des carnets sont déjà confirmées par la remise de juillet 1888 par le versement effectué à la même date par Naquet à la banque Rothschild. Elles le sont également pour la remise de mars 1888 par une série de circonstances que la procédure a révélées. Le 22 juillet 1897, le juge d'instruction a saisi, au siège de la liquidation de la Société de Panama, un bon de 100,000 francs créé à la date du 21 mars 1888, revêtu de la signature de Marius Fontane et portant pour acquit la signature «Mercié». Arton a reconnu, et la simple comparaison des écritures démontre qu'il est l'auteur de l'acquit et de la signature imaginaire Mercié, mais il déclare qu'il n'a pas touché les fonds et qu'il a apposé sa signature «pour régulariser les écritures», et «masquer une sortie de fonds». Sur ce point, ses déclarations paraissent corroborées par MM. Cottu et Fontane.

Dans une lettre datée de St-Pétersbourg le 17 août 1897, le premier écrit: «Je crois me souvenir "qu'il a été donné par la Compa"gnie une somme de cent mille "francs pour le parti boulangiste, "représenté par M. Naquet, et cela "à titre de subvention pour ce par"ti et non pour les besoins person"nels de M. Naquet. Cette époque "du mois de mars 1888 doit coïn"cider avec un appel fait par la "presse de ce parti au public...» De son côté, M. Marius Fontane, après avoir eu connaissance de la lettre de M. Cottu, a déclaré qu'il n'avait aucune objection à y faire et terminé sa déposition dans ces termes: «... Dès lors, il est très "vraisemblable que la Compagnie "ait versé, le 21 mars, 100,000 "francs à M. Naquet, si c'est lui "qui en a fait la demande, à char"ge par lui de faire parvenir cette "somme à la caisse boulangiste...» Les souvenirs de M. Cottu et Fontane ne les trompaient pas: un fait matériel vient en démontrer l'exactitude. Le bon de 100,000 francs est en date du 21 mars 1888; le même jour, Naquet et Mlle Rosty, qui est toujours associée à ses opéations financières, versent au crédit de leur compte chez Rothschild chacun une somme de 25,000 francs, soit au total 50,000 francs, sans que l'origine de ces fonds puisse être attribuée, d'après l'examen de leur compte, à une vente de valeurs ou à une autre opération de Bourse les créditant de cette somme. Puis, quelques jours après, ces cinquante mille francs sont employés par Naquet à un achat fait le 7 avril d'Emprunt brésilien jusqu'à concurrence de 24,254 francs, et par Mlle Rosty à un achat de cette même valeur pour un chiffre de 18,548 francs, puis à un versement au crédit de son compte à la Banque transatlantique de 9,393 francs pour couvrir le prix d'actions de cette banque acquises par Mlle Rosty.

(La suite à demain.)

Le testament de la duchesse douairière de Montpensier.

Le «Daily Telegraph» publie quelques renseignements sur le testament de la duchesse douairière de Montpensier, décédée en son palais de Saint-Elmo, à Séville, le 1er février dernier, à l'âge de soixante-cinq ans, et qui possédait, outre ses bien d'Espagne, une fortune mobilière au Royaume-Uni évaluée à 1,625,575 francs. Ce document porte la date du 25 février 1892 et il est accompagné d'un codicille rédigé le 20 juin 1893. Il s'ouvre par cette déclaration:

Je suis chrétienne, catholique, romaine et apostolique, je crois à tous les mystères et en tous les sacrements de notre sainte mère l'Eglise et je déclare que je mourrai dans cette foi.

Puis la duchesse donne des ordres pour que son corps, qu'elle interdit d'embaumer, soit revêtu de l'habit du tiers-ordre de Saint-François, ses pieds nus dans des sandales, et porté au monastère royal de San-Lorenzo, dans l'Escurial, pour être finalement enseveli au Panthéon. Voici la suite du document:

Je désire que mes exécuteurs remettent aussitôt que possible à notre très saint-père le pape Léon XIII la somme de 5,000 pesetas, en modeste souvenir de celle qui a été, pendant qu'elle vivait, sa plus dévouée admiratrice et fille; et je demande au très-saint père de daigner, dans sa bonté, dire une messe pour le repos éternel de mon âme. Je prie aussi mes exécuteurs de payer les aumônes habituelles pour l'œuvre pieuse des saints lieux de Jérusalem.

La duchesse consacre 125,000 pesetas à des institutions de bienfaisance et aux couvents les plus pauvres, surtout ceux des Petites Sœurs des pauvres et des Sœurs de la Criox; elle fonde trois bourses au séminaire de Séville et ordonne de transformer une partie du jardin de son palais de Sant'Elmo en un parc public de plaisance pour les habitants de la ville. Le palais lui-même et le reste du jardin sont légués à l'archevêque de Séville pour l'usage du séminaire.

Suivent des legs inscrits par la duchesse pour le personnel de sa maison. Puis l'on arrive à la succession proprement dite.

Nous laissons ici la parole au «Daily Telegraph»:

Un tiers de toute la fortune de la duchesse, qui est destiné par la loi à augmenter celle de ses descendants, passe à son petit-fils, don Luis Fernando Orleans y Borbon. Différents objets, comme des livres, des tableaux, des bijoux, des bibelots ou des meubles, sont désignés pour être remis au roi d'Espagne, à la régente, à la princesse des Asturies, aux infantes dona Thérèse et dona Eulalie, à la reine Isabelle II, au duc d'Aumale, au duc de Nemours, à la princesse de Joinville, au duc d'Orléans, au duc de Chartres, au prince Ferdinand de Bulgarie et à de nombreux membres des familles royales de l'Europe.

Les legs charitables ci-dessus énumérés seront payés sur le second tiers de la fortune de la duchesse; le troisième revenant à sa fille, la comtesse de Paris, et son fils, don Antonio. Le testement se termine par ces mots:

Enfin, je désire déclarer ici que je pardonne de tout mon cœur à toute personne qui m'aurait offensée ou qui aurait commis quelque acte désobligeant à mon égard, de même que je demande sérieusement à chacun de m'accorder un plein et entier pardon: car, quoique n'ayant pas gardé le souvenir d'une offense ou d'un acte nuisible dont je me serais rendue coupable à l'égard d'un de mes semblables, je tiens à formuler cette requête en témoignage d'humilité, pour que, si j'ai causé de la peine à quelque personne, y compris mes employés et serviteurs, elle m'accorde son pardon et prie Dieu pour l'éternel repos de mon âme.

MOTS DE LA FIN

Mme de M...., dont la beauté fit époque, voit venir la cinquantaine, et elle en est très mélancolique.

—A quoi rêvez-vous donc si tristement, marquise? lui demandait hier un vieil ami.

—Je me regrette!

L'arrivée du roi Choulalongkorn explique peut-être, sans les excuser, les écarts orthographiques d'une jeune personne du quartier Latin qui écrivait à son ami:

"Ge panse atois, gesper que tu panse au siamois.

Les incompatibilités.

—Figure-toi, mon cher, que ma première femme ronflait comme une toupie hollandaise, cela m'empêchait de dormir.

—Et la seconde?

—La secoude ne ronfle pas du tout....et cela me réveille!

L'autre jour, entre deux parties de chasse pour se remettre des fatigues de son voyage en Russie, précédé de son excursion à travers le Midi de la France, M. Félix Faure recevait à sa table quelques amis, parmi lesquels le docteur X....

On vint à parler de l'obésité.

— Ah! l'obésité, voilà l'ennemie! s'écria le docteur.

Et, se tournant vers son hôte, il ajouta finement:

— Prenez y garde, monsieur le Président! Croyez-moi.... faites un peu d'exercice!....

---

quoi paraissez-vous si triste?

Dites-moi, chère aimée, regretteriez-vous de m'avoir donné votre cœur, parce que vous me trouvez indigne de le posséder?

—Non! oh non! fit-elle avec passion, je vous aime, Gaston, je vous ai toujours aimé!

Mais ajouta-t-elle en frissonnant, j'ai peur, si peur!

—Peur de quoi, Lucile? demanda-t-il avec étonnement.

—Je ne sais pas! Mais, voyez-vous, je me sens envahie par d'affreux pressentiments.

Gaston de Lachesnaye garda un moment le silence.

Le trouble de la jeune fille le consternait, il l'avait toujours connue si placide, si maîtresse de soi-même.

—Dans tous les cas, dit-il enfin, je vous en conjure, Lucile, soyez sûre de mon amour.

Ne me désolez pas par des doutes sur la vérité de mes serments.

Ma vie entière sera désormais consacrée à vous et à votre bonheur.

Sa voix, toute persuasive, imprégnée de tendresse et de douceur, vibrait de passion contenue.

Remuée jusqu'au plus profond de son être, la jeune fille lui tendit la main en silence.

Il prit cette main, la serra dans les siennes et la porta à ses lèvres.

Alors, d'un mouvement éperdu, elle se pencha sur l'épaule de Gaston, appuya son front sur l'épaule de son fiancé et murmura à voix très basse:

—Et moi, Gaston, je vous aime, oh! vous ne savez pas comme je vous aime!

A ce moment une voix avinée se fit entendre:

—Moussieu le marquis, moa chercher vô, et trouver vô enfin.

Comme éveillée en sursaut, Lucile se rejeta en arrière, confuse d'avoir été ainsi surprise.

C'était Bob, le domestique de Gaston de Lachesnaye, qui venait dans la serre, tenant une lettre à la main.

Il était absolument ivre, ses maigres jambes flageolaient, ses yeux larmoyaient, sa grosse tête rubiconde se dodelinait avec un sourire imbécile.

—Que me veux-tu, animal? fit Gaston devenu furieux.

—J'apportais à vô lettre urgente, répliqua-t-il toujours souriant.

—Donne et va-t-en! ordonna Lachesnaye.

Bob tendit une mignonne enveloppe de papier mauve et parfumé.

—J'ai été fêter le mariage toute la journée au bar, poursuivit le boy en ricanant.

En rentrant, le concierge a dit à moa: "Lettre pressée, portez-la à votre maître, allez donc!" Et me voici.

Il eût pu parler plus longtemps encore; Gaston ne l'écoutait pas.

D'une main fiévreuse, il avait déchiré l'enveloppe, lu rapidement la lettre et l'avait glissée dans sa poche.

—Qui donc vous écrit, Gaston? demanda Lucile très alarmée.

—Un ami, balbutia-t-il en rougissant, il faut que je vous quitte.

— Quel ami? s'écria t-elle, vous m'effrayez!....Dites-moi le nom de cet ami.

— Je vous le dirai demain, mais aujourd'hui laissez-moi partir....

Et il se dirigea rapidement vers la porte.

Résolument, Lucile se jeta devant lui.

—Vous n'irez pas, Gaston, je ne veux pas que vous y alliez! s'écria-t-elle.

—Il le faut, laissez moi donc passer, au nom du ciel! répliqua-t-il.

En même temps, il lui prenait le bras, l'écartait violemment et s'élançait dehors.

La jeune fille poussa un cri déchirant et, toute frémissante, s'affaissa dans un fauteuil.

—C'est elle....la femme maudite, murmura-t-elle avec égarement.

Il m'a donc menti!....Il l'aime encore.... Il est allé chez elle!

XXXV

UN RENDEZ-VOUS D'AMOUR.

Et dans le hall de la villa Victoria, lady Audley étendue sur son canapé, en une pause abandonnée et langoureuse, attendait l'arrivée de Gaston de Lachesnaye.

Derrière le divan une haute lampe à colonne projetait ses clartés, tamisées par le feuillage en éventail du palmier, sur le visage de l'Anglaise.

L'angoisse de l'attente, le pressentiment d'une entrevue émouvante et d'une scène orageuse donnaient à sa physionomie un éclat inaccoutumé.

Ses yeux étincelaient, tout brûlants de passion, et sous le transparent tissu de l'épiderme de brusques montées de sang épandaient comme un nuage de fugitif incarnat.

Ce soir-là elle paraissait rajeunie de dix ans, elle se sentait belle.

Et un sourire de triomphant espoir effleurait ses lèvres lorsqu'elle s'étudiait dans le petit miroir à manche de jade, placé sur un guéridon auprès d'elle.

D'autres objets assez disparates étaient rassemblés sur cette table: un vase de cristal de Bohême, rempli de touffes de lis, d'orchidées et de roses, une photographie de Gaston en un cadre d'or enrichi de turquoises et de grenats, une mignonne pendule Louis XV et enfin le poignard de Java avec lequel le jeune homme avait brisé les serrures des meubles.

Par instants, lady Audley prenait le kriss malais, le regardait, en caressait la lame de ses doigts effilés.

—Gaston, Gaston, murmurait-elle alors, tu voudrais, as-tu dit, plonger ce stylet dans mon cœur? Va, mon aimé, la mort donnée par toi ne saurait m'épouvanter.

Si c'est ta main qui doit me porter le coup mortel, je la baiserai sans un reproche, sans un murmure, sans une plainte, le sourire aux lèvres, l'amour dans l'âme.

Mais non, et je te connais mieux que tu ne te connais toi-même.

Tu viendras ici, l'injure à la bouche, le regard menaçant, prêt à me cracher ton mépris à la figure. Et l'instant d'après tu tomberas éperdument dans mes bras!

Quand on aime on ne saurait résister à l'amour, non, non!

Et tu m'aimes, Gaston, oui, oui, tu m'aimes!....Le passé m'appartient, il est indiscutable.

Aucune puissance du ciel et de la terre ne pourrait anéantir les liens qui m'unissent à toi....

Mourir?....Allons donc! Il sera temps de songer à la mort quand nos cœurs auront vieilli!

Le mien déborde de vie, de jeunesse, de passion, d'amour et de haine!

Puis rejetant sa tête en arrière sur les coussins de soie, elle fermait les yeux.

Les sens aiguisés par la tension de ses nerfs, elle écoutait.

Et dans la silencieuse solitude du hall les mille rumeurs de la nuit arrivaient jusqu'à elle.

Tantôt c'était au dehors le bruisement du feuillage qu'agitait la brise nocturne, tantôt le crissement du tramway sur les rails, ou bien encore le lointain jappement de quelque chien de garde.

C'étaient aussi les bruits mystérieux de la maison, si familiers aux victimes de l'insomnie, et qu'on dirait la voix même des ténèbres; le craquement des meubles, le susurrement confus et portant perceptible des mites rongeant les étoffes, le lent travail des termes vrillant les boiseries.

Et doucement, silencieusement, le emps s'écoulait....

De minute en minute lady Audley regardait maintenant l'aiguille de la pendule ....Oh! comme l'heure lui paraissait lente à venir!....

—Minuit moins dix, soupira-t-elle, quelques minutes encore et il va m'arriver!....

Elle se leva, se dirigea vers la glace de la cheminée et se regarda.

Puis, d'une main adroite, elle fit bouffer les frisures de sa coiffure, et....

Ah! qu'était cela?

Elle se retourna vivement, et, toute haletante, elle écouta.

Son oreille venait de saisir le pas étouffé d'un homme marchant avec précaution sur le gravier du jardin.

Les pas s'approchaient, devenaient plus distincts.

On montait maintenant les marches du perron.

Le cœur de lady Audley se mit à bondir avec une telle violence qu'elle crut qu'elle allait défaillir.

Elle venait d'entendre la porte d'entrée grincer en tournant sur ses gonds.

L'œil rivée sur la tapisserie rabattue qui séparait le hall du vestibule, elle attendait.

Oh! terrifiante surprise!.... la lourde porte se soulevait avec lenteur et une main se détachait sur le velours cramoisi de l'étoffe, une main décharnée, osseuse, toute livide!

Qu'était cela?....

La tenture enfin s'écarta et une forme noyée d'ombre apparut sur le seuil de la pièce.

—Gaston! cria lady Audley en se précipitant en avant.

Mais presque aussitôt elle recula avec épouvante.

Non, ce n'était point Gaston!

A continuer.

Mrs Winslow's Soothing Syrup Has been used for over FIFTY YEARS by MILLIONS of MOTHERS for their CHILDREN WHILE TEETHING, with PERFECT SUCCESS It SOOTHES the CHILD, SOFTENS the GUMS, ALLAYS all PAIN; CURES WIND COLIC and is the best remedy for DIARRHŒA. Sold by Druggists in every part of the world. Be sure and ask for "Mrs. Winslow's Soothing Syrup," and take no other kind. Twenty-five cents a bottle.